

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Eléments naturels » : Nouveau concept d'intervention

L'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) et le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) collaborent étroitement dans le domaine des événements causés par les crues et inondations et mettent en place un nouveau concept d'intervention «Evénements naturels».

Par sa vaste étendue et ses caractéristiques géomorphologiques, le Canton de Vaud est relativement exposé aux risques et dangers naturels. Les débordements du Pissot à Villeneuve et de la Grande Eau aux Diablerets, les inondations à Roche, sont autant d'exemples récents à l'origine de perturbations et de dommages importants, et parfois de tragédies personnelles. Forts de ces expériences et dans la perspective d'une gestion des risques et dangers naturels optimale souhaitée par les Autorités, l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) et le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) ont récemment mis sur pied un concept d'intervention.

Cette collaboration active, matérialisée par un protocole d'accord signé le 17 décembre 2010 entre l'ECA et le SSCM, s'inscrit parfaitement dans la logique de travail visant à gérer les risques liés aux éléments naturels de manière intégrée. « Elle profite à la sécurité des citoyennes et citoyens du canton de Vaud et répond en outre à une préoccupation des communes», note la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement.

Ce concept vise à augmenter la performance des sapeurs-pompiers vaudois et de la protection civile dans le domaine des événements causés par les crues et les inondations et de permettre la diminution des dommages et le rétablissement rapide des conditions de vie initiales. Il se traduit par la mise à disposition de matériel spécifique et l'engagement d'équipes d'intervention spécialement formées à son utilisation. Il pourra être étendu ultérieurement à d'autres événements liés aux éléments naturels.

A cet effet, l'ECA a fait l'acquisition de matériel adapté au traitement des événements naturels dans le domaine de l'intervention, soit des systèmes de protection mobile contre les crues, du matériel de pompage et du matériel personnel pour les intervenants. L'ECA renforce et complète ainsi les moyens nécessaires à la lutte contre

les crues et les inondations en complément de ceux déjà en possession des organisations régionales de protection civile vaudoise (ORPC).

Entreposé au Centre technique et logistique que l'ECA possède à Romanel-sur-Lausanne, ce matériel sera acheminé par les corps de sapeurs-pompiers sur les lieux sinistrés au moyen de véhicules modulaires normalisés. Il sera déployé et exploité ensuite par des équipes d'intervention comprenant les sapeurs-pompiers et les membres de la protection civile spécialement formés à son utilisation.

Matériel photographique disponible à l'adresse suivante : www.goo.gl/4ylZM

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 mai 2011

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Laurent Fankhauser, ECA, directeur Division défense incendie et secours, 058 721 21 21
Frédéric Schaer, DSE, SSCM, chef de service a.i., 021 316 51 01